

Turquie : Ahmet Türk agressé à Samsun

mardi 20 avril 2010, par [Jean Marcou](#)

Le 12 avril 2010, Ahmet Türk, a été victime d'une agression à Samsun, alors qu'il était en train de lire un communiqué de presse, à la sortie des premières audiences du procès de Bulanık. L'ex-leader du DTP (Demokratik Toplum Partisi - Parti pour une société démocratique) a eu le nez cassé par un coup de poing dont l'auteur, un certain Ismail Çelik, a déclaré avoir agi seul, par énervement. Toutefois, des députés kurdes du nouveau parti BDP (Barış ve Demokrasi Partisi - Parti pour la Paix et la Démocratie), également présents sur les lieux, ont expliqué que leur délégation avait été prise à partie par un groupe criant des slogans hostiles, à la sortie du tribunal, et que cette agression avait en tout cas été rendue possible par la passivité des forces de l'ordre. Deux officiers de police ont d'ailleurs été suspendus et le directeur de la sûreté de Samsun rappelé par l'administration centrale. Alors même que l'interrogatoire d'Ismail Çelik se poursuit, Beşir Atalay, le ministre de l'Intérieur, qui a rendu visite à Ahmet Türk à l'hôpital, la semaine dernière, a annoncé que ses services enquêtaient sur d'éventuelles négligences.

Les audiences auxquelles était venu assister Ahmet Türk sont celles du procès de Bulanık, une affaire remontant aux manifestations qui, dans les provinces kurdes du sud-est, avaient suivi la dissolution du DTP. Le 15 décembre dernier, lors d'une manifestation, à Bulanık (province de Muş), deux manifestants avaient été tués par deux commerçants en colère prétendant défendre leur magasin resté ouvert, en dépit d'un mot d'ordre de ville morte. Le procès, découlant de ce double meurtre, a lieu actuellement à Samsun (la plus grande ville du littoral turc de la mer Noire), à plus de 500 km de Bulanık, dans une région connue pour ses tendances nationalistes. Les autorités ont justifié cet éloignement géographique par des raisons de sécurité. Mais, estimant qu'il y avait un risque d'étouffement de l'affaire, de nombreux responsables kurdes, dont Ahmed Türk, ont décidé de se rendre à Samsun, pour assister au procès comme observateurs.

L'agression dont a été victime Ahmet Türk a été unanimement condamnée par la classe politique en Turquie, même par le CHP et le MHP. L'ampleur de la réprobation qui a suivi cet acte de violence montre à quel point la personne d'Ahmet Türk, en dépit de l'interdiction dont il a été l'objet récemment, est désormais ancrée dans la vie politique turque. Des Etats-Unis où il se trouvait pour le sommet sur la sécurité nucléaire, Recep Tayyip Erdoğan, qui a fustigé ceux qui tentaient de minorer l'affaire, a téléphoné au leader kurde pour prendre de ses nouvelles et l'assurer de sa sympathie. Le président de la République, Abdullah Gül, a également appelé Ahmet Türk. Un grand nombre d'associations, d'organisations non gouvernementales, de barreaux d'avocats, comme les principaux leaders et parlementaires kurdes, ont également émis des communiqués de protestation, en demandant que toute la lumière soit faite sur cette affaire. Des manifestations ont eu lieu dans les provinces kurdes du sud-est et ont parfois débouché sur des affrontements sévères avec la police. A Hakkari, un jeune lycéen qui sortait de ses cours a été roué de coups par les forces de sécurité. Deux officiers de police jugés responsables de cet incident ont été relevés de leurs fonctions. Un millier de personnes se sont rassemblées, le 13 avril, sur la place Taksim à Istanbul, demandant la démission du gouverneur de Samsun. Le 14 avril 2010, à la sortie de l'hôpital où il a été opéré pour une fracture du nez, Ahmet Türk a lancé un appel au calme, en se réjouissant que « les peuples turc et kurde » aient condamné cet incident. Le président de la République, Abdullah Gül, a salué cette attitude prônant l'apaisement. Mais l'affaire pourrait avoir d'autres prolongements inattendus, 50 avocats inscrits au barreau de Diyarbakır viennent en effet d'engager une action judiciaire, pour incitation au crime et à la haine, contre Yılmaz Özdil, un éditorialiste du quotidien Hürriyet qui, le 14 avril dernier, avait justifié, dans l'une de ses colonnes, l'agression dont a été victime Ahmet Türk, en estimant que « la personne qui a fait de son poing un marteau de justice en frappant le nez d'Ahmet Türk » avait « exprimé les sentiments de nombreuses personnes dans ce pays ». Ces propos ne sont pourtant pas représentatifs de l'ensemble de la presse en Turquie.

Ces événements se déroulent dans un contexte où la question kurde connaît un regain de tensions. Depuis la dissolution du DTP, l'ouverture démocratique lancée par le gouvernement de Recep Tayyip Erdoğan, au cours du deuxième semestre de l'année 2009, s'est enlisée. Bien que le BDP soit parvenu à recréer un groupe parlementaire, les tensions sont attisées par les très nombreuses arrestations d'élus et de responsables politiques ou par des condamnations de manifestants (notamment des adolescents) qui ont été opérées au cours des dernières semaines. Ahmet Türk et sa collègue Aysel Tuğluk, qui ont été tous deux déchus de leurs mandats parlementaires et interdits de vie politique, au moment de la dissolution du DTP, sont eux-mêmes sous le coup de plusieurs procédures judiciaires et encourrent des peines de prison ferme.

JM

[Article source](#)

Sources

Source : Ovipot, le 19.04.10